Université de Liège

Education and Culture DG

Lifelong Learning Programme

Annexe I

PROGRAMME ERASMUS
CONVENTION DE FORMATION et ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITE

I. COORDONNEES DE L'ETUDIANT

Nom de l'étudiant : ……

Domaine d'études : …… Année académique : 2013-2014

Niveau (Bac – Master – Doctorat) : ……

Etablissement d'origine : Université de Liège

II. DETAILS DU PROGRAMME DE FORMATION PROPOSE A L'ETRANGER

Organisme d'accueil : ……

Dates prévues pour le début et la fin de la période de stage : du …… au …… soit …… mois au total

- Connaissances, aptitudes et compétences à acquérir :

- Programme détaillé de la période d'enseignement :

- Tâches à effectuer par le stagiaire :

- Le niveau de connaissances linguistiques minimum requis[1] pour l'exécution des tâches par le stagiaire dans la langue de travail principale utilisée au sein de l'organisme d'accueil (tel que mentionné au point III) est :

- Le stage fait partie intégrante du cursus de l'étudiant : oui/non

- Si le stage a lieu dans une institution publique ou une représentation du pays d'origine de l'étudiant (par ex. un institut culturel ou une école), veuillez indiquer la plus value internationale liée à ce stage (par rapport à l'expérience que l'étudiant aurait acquise au cours d'un stage dans ce type d'organisme d'accueil dans son pays d'origine). Des stages au sein de la représentation diplomatique du pays d'origine (ambassade ou consulat) ne sont pas autorisés :

- Programme de suivi et d'évaluation :

[1] Par exemple, débutant/intermédiaire/avancé/maîtrise en lecture, en rédaction, à l'oral. Se référer, par exemple, au CECR.

III. ENGAGEMENT DES TROIS PARTIES

Par la signature du présent document, l'étudiant, l'établissement d'origine et l'organisme d'accueil confirment qu'ils se soumettront aux principes de l'Engagement envers la qualité pour les stages étudiants Erasmus décrits dans le document ci-après.

L'ÉTUDIANT

Signature de l'étudiant

..... Date : .....

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

Nous confirmons que le programme de formation proposé dans la convention a été approuvé.
Le stage fait partie intégrante du programme d'études : OUI / NON *
Après avoir effectué avec satisfaction le programme de formation, l'établissement *[veuillez indiquer de quelle façon sera effectuée la reconnaissance académique du stage, une réponse positive est, au minimum, requise)* :
- décernera les crédits ECTS : OUI / NON * Si oui : nombre de crédits ECTS : ….
et/ou *
- mentionnera la période de formation dans le Supplément au Diplôme : OUI / NON * ou, à défaut dans le bulletin de l'étudiant : OUI / NON *
De plus, la période de mobilité figurera dans les documents Europass OUI / NON *

*(veuillez biffer la mention inutile)

Nom et fonction du coordinateur

.....

Signature du coordinateur

..... Date : .....

Nom et signature du coordinateur institutionnel

..... Date : .....

L'ORGANISME D'ACCUEIL :

Nom et fonction du tuteur (si non encore disponible, le nom sera communiqué à l'étudiant dès son arrivée) :
.....
Nombre de personnes employées de façon permanente par le département qui accueillera l'étudiant : .....
Nombre d'étudiants/stagiaires accueillis par le département en même temps que l'étudiant : .....
Nombre d'heure de travail/semaine (les heures supplémentaires doivent rester une exception) : ……
L'étudiant bénéficiera d'un soutien financier pour son stage : OUI / NON
L'étudiant bénéficiera d'un avantage en nature pour son stage : OUI / NON

L'étudiant est-il couvert par une assurance accident de travail de l'organisme d'accueil (qui prend en charge au moins les dommages causés à l'étudiant sur le lieu de travail) : OUI / NON (en option : n° contrat assurance accident et compagnie d'assurance : ……)
Si oui, veuillez préciser si l'assurance couvre également :
- les accidents lors de déplacements dans le cadre du travail : OUI / NON
- les accidents sur le chemin du travail (aller et retour) : OUI / NON

L'étudiant est-il couvert par une assurance en responsabilité civile de l'organisme d'accueil (qui prend en charge au moins les dommages causés par l'étudiant sur le lieu de travail) : OUI / NON (en option : n° contrat assurance accident et compagnie d'assurance : ……)
Nous confirmons que le programme de formation proposé dans la convention a été approuvé.
A la fin du programme de formation, l'organisme délivrera un Certificat à l'étudiant.

Signature du tuteur

..... Date : .....

<u>Document à transmettre en 2 exemplaires à:</u>
Dominique Frère – Département des Relations internationales
place du 20-Août, 9 – 4000 Liège

ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITE

Pour les stages étudiants Erasmus

Cet engagement envers la qualité reprend les principes de la Charte européenne de qualité pour la mobilité

L'INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ORIGINE S'ENGAGE A :

Définir les objectifs à atteindre en matière d'**acquis de l'apprentissage** à l'issue du stage en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences.

Assister l'étudiant dans le **choix** le plus adéquat de l'organisme d'accueil, de la durée du projet et du contenu du stage afin d'atteindre ces objectifs.

Sélectionner les étudiants sur la base de critères et de procédures transparents et clairement définis et signer un **contrat de stage** avec les étudiants sélectionnés.

Préparer les étudiants à la vie pratique, professionnelle et culturelle du pays d'accueil, plus particulièrement par le biais de cours de langue spécifiques aux besoins du séjour.

Fournir une **assistance logistique** aux étudiants concernant l'organisation du voyage, le visa, le logement, la résidence ou le permis de travail ainsi que la couverture de sécurité sociale et l'assurance.

Assurer à l'étudiant **une reconnaissance complète** pour les activités réussies avec satisfaction et précisées dans la convention de formation.

Evaluer avec chaque étudiant le développement personnel et professionnel obtenu à l'issue de la participation au programme Erasmus.

L'INSTITUTION D'ORIGINE ET L'ORGANISME D'ACCUEIL S'ENGAGENT CONJOINTEMENT A :

Négocier et convenir d'une **convention d'enseignement** personnalisé (en ce compris le programme du stage et les modalités de reconnaissance) pour chaque étudiant ainsi que les modalités d'encadrement

Assurer le suivi du déroulement du stage et prendre les mesures nécessaires adéquates.

L'ORGANISME D'ACCUEIL S'ENGAGE A :

Confier aux étudiants des **tâches et responsabilités** (telles que stipulées dans la convention de formation) qui font coïncider les connaissances, aptitudes et compétences aux objectifs de la formation et s'assurer que les installations et le soutien adéquats soient disponibles.

Rédiger un **contrat ou un document équivalent** pour le stage, conformément aux exigences de la législation nationale.

Désigner un tuteur pour conseiller les étudiants, les aider à s'intégrer dans leur environnement d'accueil et assurer le suivi de leur évolution au cours de la formation.

Fournir un **support pratique** si nécessaire, s'assurer d'une couverture d'assurance correcte et faciliter la compréhension de la culture du pays d'accueil.

L'ETUDIANT S'ENGAGE A :

Respecter toutes les **modalités** négociées dans le cadre de son stage et faire au mieux pour que le stage se solde par une réussite.

Se plier aux **règles et règlements** de l'organisme d'accueil, à ses heures de travail normales, son code de conduite et ses règles de confidentialité.

Communiquer avec l'établissement d'origine en cas de problème ou de changement relatif au stage.

Soumettre un rapport au format spécifié et tous les documents justificatifs nécessaires à la fin du stage.

* Dans le cas où un institut d'enseignement supérieur fait partie d'un consortium, ses engagements peuvent être partagés avec l'organisation coordinatrice du consortium